

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 834

AMENDEMENT

présenté par
Mme Maximi

ARTICLE 7

À l’alinéa 38, supprimer les mots :

« du 7° du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification juridique.